



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Vietnam

Question écrite n° 5854

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la visite officielle en France, du 28 au 30 octobre 2002, de M. Trân Duc Luong, Président de la République socialiste du Vietnam. De nombreux problèmes persistent dans cet Etat relatif aux droits de l'homme et à l'exercice de la démocratie. En conséquence, elle souhaite savoir quelles dispositions il compte prendre, d'une part, en faveur des détenus politiques, religieux, journalistes, enseignants, etc., et, d'autre part, pour favoriser l'exercice du respect des droits de l'homme par le régime du Président Trân Duc Luong.

Texte de la réponse

La France attache une grande importance au respect des libertés civiles et religieuses dans le monde. Dans ce domaine, certains progrès ont été enregistrés durant la dernière décennie au Vietnam. La France observe cependant que la situation reste loin d'être satisfaisante et a en conséquence marqué à plusieurs reprises son inquiétude relative aux récents développements affectant la situation des droits de l'homme dans ce pays. Ces préoccupations sont partagées par l'Union européenne, qui a engagé un dialogue sur les droits de l'homme avec les autorités vietnamiennes. Ce dialogue s'inscrit dans l'esprit de l'accord de coopération euro-vietnamien conclu en 1995, qui fait du respect des droits de l'homme et des principes démocratiques un des éléments fondamentaux de cette coopération. A l'occasion des échanges à haut niveau qu'elles ont régulièrement avec le Vietnam, les autorités françaises ne manquent pas de rappeler les préoccupations de la communauté internationale, tant sur la situation générale des libertés et des droits de l'homme que sur les cas dont elles ont connaissance de personnes incarcérées ou faisant l'objet d'une mesure de détention administrative pour leurs opinions politiques ou religieuses. Ces questions ont naturellement été abordées lors de la visite d'Etat en France de M. Trân Duc Luong, Président de la République socialiste du Vietnam. Une liste de personnes détenues ou en résidence surveillée dont la situation suscite tout particulièrement la préoccupation de la France et de l'Union européenne a été remise à cette occasion aux autorités vietnamiennes. Au-delà, la France poursuivra son action en faveur des droits de l'homme au Vietnam, aussi bien de manière bilatérale que dans le cadre européen, tant que cela restera nécessaire.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5854

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3916

Réponse publiée le : 9 décembre 2002, page 4791